

## Une saison qui se termine

Il vous reste encore du temps pour aller à la pêche avant la **fermeture qui aura lieu le dimanche 26 novembre à 20h pour les cartes journalières et le dimanche 17 décembre à 20h pour les cartes annuelles**. Ces cartes sont en vente chez les dépositaires suivants : les boulangeries Maître et Vacher, Le Sèvre, Mag'Presse et Stock-Fouille ainsi qu'à la mairie.

**Le règlement de l'étang et le règlement du site** sont consultables sur les panneaux d'affichage à l'étang, à la mairie (tél 05.49.29.80.04) ainsi que sur le site internet de la commune : [www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr)

## Bientôt les relevés des compteurs

Pour Chef-Boutonne historique, c'est le moment du relevé des compteurs d'eau. Le passage des techniciens de Véolia est prévu du lundi 25 novembre au vendredi 6 décembre 2019. Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à leur demander leur carte professionnelle avec leur photo qui officialise leur identité.

**Petit rappel, pour les communes historiques de Crézières, La Bataille et Tillou, c'est le Syndicat des Eaux 4B qui s'en occupe.**



## Une nouvelle responsable des services techniques

Depuis le 14 octobre, les services techniques de la commune sont dirigés par Corinne Buzard. Avant sa mutation et sa volonté de nous rejoindre, cet agent travaillait à la communauté d'agglomération d'Angoulême.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

## Les travaux rue de l'Huilerie vont débuter

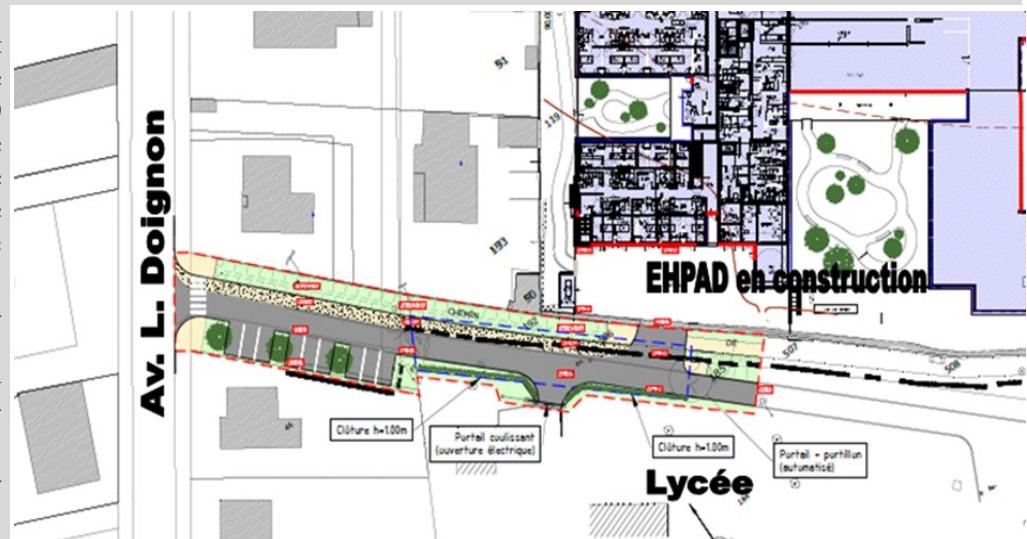
Comme annoncé déjà précédemment, des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et la réfection de l'éclairage public sont réalisés chaque année. En 2019, la rue de l'Huilerie fait l'objet de ces travaux, qui vont débuter le 12 novembre. Les opérations de terrassement seront terminées avant Noël. Le goudron définitif et l'enlèvement des poteaux interviendront en début d'année.

## Une nouvelle entrée vers le lycée et le futur EHPAD

Les travaux du nouvel EHPAD vont débuter en début d'année 2020. Avant ce chantier important qui va durer 18 à 20 mois, la commune va réaliser la voie d'accès vers les locaux techniques de l'EHPAD et du lycée JF Cail, qui donne avenue Louis Doignon, presqu'en face le Crédit Agricole.

Les travaux vont intervenir normalement à partir de la mi-novembre, après l'attribution du marché par le Conseil Municipal lors de sa séance du 4 novembre.

Ces travaux sont estimés aujourd'hui à 150 000 € TTC.



## Une cérémonie pour les Concours 2019



Le 4 octobre, la Municipalité a remis lors d'une cérémonie à la Verrière, les trophées du concours des Maisons Fleuries et ceux du concours Photos. Environ 50 personnes y ont assisté.

Ont été récompensés **Mme Hagan Maureen, M. et Mme Pineaux Jean-Claude, Mme Mornet Lydie** respectivement, 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Prix, pour les Maisons Fleuries.

Les prix du **concours photos** ont récompensé suite aux votes, 3 lauréats pour leurs photos dont le thème était " Venelles, Sentiers et Chemins...". Ont été distingués **Mme Gerbaud Andrée, 1er Prix et Prix Public, Mme Menanteau Françoise, 2ème et M. Neuillé Daniel, 3ème.**

Toutes ces personnes se sont vues remettre des récompenses. Félicitations à tous.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé par leur contribution à ces deux concours.

Lors de cette soirée, le thème du concours Photos pour l'année à venir a été annoncé : « **Entre Sources et Nature...** ».



## Le rendez-vous des Tout-Petits

En partenariat avec le Relais Petite Enfance de la Communauté de Commune Mellois en Poitou, un vendredi par mois de 10h à 11h, un rendez-vous est donné aux enfants jusqu'à 3 ans. Cette animation est gratuite, histoires, comptines, chansons joyeuses... sur inscription uniquement. Prochaines séances, les 15 novembre et 6 décembre.

Une séance spéciale "**Conte musical**" avec Marie-Delia Rollin aura lieu le mercredi 11 décembre à 16h, à l'Espace Voltonia, salle des Sources.

Pour plus de renseignements : Médiathèque municipale, Place Cail, tél 05 49 29 60 50.

## Un boucher le jeudi matin

Afin de palier la fermeture de la boucherie-charcuterie, place Cail, la boucherie « il était une fois la boucherie » de Melle, est présente les jeudis matins sous les halles, à côté du stand de fruits et légumes.

## Gourmandise de mots drôles à consommer sans modération

« Il existe une gourmandise des mots comme une gourmandise des notes de musique, comme une gourmandise... des gâteaux. Encore ne suffit-il pas de lire des mots pour soi-même, en secret, mais aussi de prendre plaisir à les écouter interprétés à voix haute. Alors les nouvelles amusantes de Tchekhov deviennent-elles aussi délicieuses à savourer qu'une friandise? les petites histoires drôles de Dimey, aussi fondantes qu'une bouchée au chocolat? et les « Diablogues » de Dubillard, aussi réjouissantes à grignoter que des bonbons surprise? »

**Jacques Hiver**, a beaucoup écrit pour la télévision, la radio et le théâtre.

Auteur dramatique, auteur et compositeur, scénariste, producteur audio, comédien, metteur en scène, il participe également à la sauvegarde du Patrimoine en éditant les enregistrements originaux de Maurice Jarre. La Médiathèque de Chef-Boutonne, a le plaisir de l'accueillir le vendredi 29 novembre à 18h, pour partager des textes drôles de grands auteurs de la Littérature

**Entrée libre et gratuite, Espace Voltonia,  
salle des Sources**

**Les lectures seront suivies d'un verre de l'amitié.**

## Appel à la vigilance

La Communauté de Communes "Mellois en Poitou" nous a prévenus qu'actuellement une personne effectuait un démarchage à domicile. Elle prétend être habilitée par la Communauté de Communes et cherche à vendre des calendriers aux habitants des communes du territoire.

Bien évidemment, il n'en est rien, la collectivité n'ayant pas engagé une telle action. Aussi, nous vous invitons donc à la plus grande vigilance puisque cet individu démarcherait prioritairement des personnes âgées.

La commune de Chef-Boutonne profite de ce message pour vous notifier que jamais les démarchages sur la commune, envers les habitants, sont à sa demande.

**Soyez vigilants et dans l'intérêt de tous, veuillez signaler tout agissement de ce genre.**

## Un nouvel éclairage salle Raymond Quiard

Dans le cadre des investissements réalisés par la commune, et afin de faire des économies d'énergie, l'éclairage de la salle Raymond Quiard vient d'être totalement changé. La salle est équipée dorénavant d'éclairage en leds, plus économique que l'ancien système qui datait de 1988.

## « Le coin des Ventes »

**Une vente communale** de divers mobiliers de quelques livres et bibelots... sera organisée **le samedi**

**9 novembre à partir de 14h30** dans les locaux de l'ancienne école privée, **14 Avenue Auguste Gaud.**

Les prix seront avantageux, n'hésitez pas à venir voir si quelque chose peut vous intéresser...

## Un cyclocross de qualité à Chef-Boutonne

Dimanche 6 octobre, le « cycle Chef-Boutonnais » avait organisé, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, un cyclocross. 4 courses ont eu lieu et la dernière a même servi de support pour le championnat départemental des Deux-Sèvres.

Notons aussi la présence de Sylvain Chavanel, champion très connu, qui court toujours en amateur pour le club de Châtellerault. Le public a été très nombreux pour apprécier le parcours technique qu'ont préparé les bénévoles du club, dans le parc et le pré de foire.

Merci au club et aux bénévoles pour cet après-midi inédit et réussi.

## Plus de défibrillateurs dans notre commune

Jusqu'à maintenant, 2 défibrillateurs étaient installés dans des lieux publics : sous les halles et au stade à Chef-Boutonne. Les élus ont décidé d'en installer 2 supplémentaires : sur le site du château et à la salle du Tilleul à Tillou.

Ces 4 défibrillateurs sont situés à l'extérieur et sont donc utilisables à n'importe quel moment.

Ils vont être installés dans les prochains jours.

## De l'harmonisation dans les autorisations d'urbanisme

Depuis la création de la commune nouvelle, au 1<sup>er</sup> janvier dernier, un travail important d'harmonisation a été engagé. Lors de la séance du Conseil Municipal du 7 octobre, les élus ont souhaité uniformiser les demandes en matière d'autorisation du droit du sol. En effet, si une construction d'un bâtiment nécessitait un permis de construire sur l'ensemble de notre commune, il n'en était pas de même pour les démolitions et les édifications ou modifications de clôtures (murs, barrières, clôtures...).

A compter du 1<sup>er</sup> novembre, il conviendra obligatoirement de déposer une déclaration préalable pour les clôtures et un permis de démolir pour les démolitions.

Il va de soi que les autorisations seront traitées en fonction du règlement de chaque secteur de la commune.

## Une attention envers nos habitants

Si vous êtes isolé(e) cet hiver en période de grands froids, nous pensons à vous et sommes à vos côtés, solidaires et attentifs. Un registre est ouvert à la Mairie, qui permet de vous recenser si vous en faites la demande, parce que vous êtes une personne âgée de plus de 65 ans et/ou handicapée et que vous êtes isolé(e).

Ce registre nominatif permettra en cas de grands froids et de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence nationales de prendre contact avec vous périodiquement, afin de vous apporter conseils et assistance dont vous pourriez avoir besoin.

Ce registre conserve un caractère confidentiel. Il ne pourra être communiqué qu'à Madame le Préfet, si elle le demande. Si vous souhaitez donc être inscrit(e) sur ce registre, appelez vous-même ou faites appeler par une tierce personne que vous connaissez, la Mairie au : 05 49 29 80 04.

Vous recevrez à votre adresse et sous 8 jours, un accusé de réception validant votre demande.

Rappel : ce dispositif existe aussi en cas de canicule. Souvenez-vous donc de ces éléments lorsque votre situation le justifie.

## Infos Municipales

**La mairie de Chef-Boutonne sera exceptionnellement fermée les mardis 24 et 31 décembre.  
D'autre part, il n'y aura pas de permanence dans les mairies déléguées, du 23 décembre au 3 janvier.**

<b>NOVEMBRE</b>	
Jusqu'au 11 novembre	Festival d'Automne et du Jeune Public - Ciné-Chef
Dimanche 3	Course à pied - Amicale des Sapeurs-Pompiers - Site du Château - 9h30
Mardi 5	Don du sang - Salle Raymond Quiard - 16h30 à 19h30
Mercredi 6	L'Heure du Conte - Médiathèque - pour les enfants de 4 à 6 ans - Sur inscription (tél 05 49 29 60 50) - 15h à 16h (voir article)
Samedi 9	Vente communale - dans les locaux de l'ancienne école, 14 avenue Auguste Gaud - de 14h30 à 16h30 (voir article)
Samedi 9	Soirée Karaoké / Tartines - Foyer Rural de Tillou - Inscription jusqu'au 4/11 au 05 49 27 80 53 / 05 49 27 29 45 - Salle du Tilleul - Tillou - 20h
Dimanche 10	Vide Coffre à jouets - APE - Salle Raymond Quiard - de 9h à 16h
Lundi 11	Cérémonies aux Monuments aux Morts (voir article)
Lundi 11	Loto - FC Boutonnais - Salle Raymond Quiard - 14h
Vendredi 15	Bébés lecteurs (0 à 3 ans) - Médiathèque - Uniquement sur inscription, tél 05 49 29 60 50 - 10h à 11h (voir article)
Samedi 16 et Dimanche 17	Exposition / Vente des sections Patchwork et Couture du Foyer Culturel - Salle d'exposition du château - de 10h à 18h (voir article)
Samedi 16	Cafés Coups de Cœur - Echanges autour d'un café et de petits gâteaux sur votre coup de cœur littéraire, filmographique ou musical - Bibliothèque de Tillou - 10h à 12h
Samedi 16	Spectacle - Le Clown à Crête - Centre Culturel - 14h
Samedi 16	Concours de belote - Marchavec - Salle Raymond Quiard - 14h
Dimanche 17	Assemblée Générale - Marchavec - Salle Raymond Quiard - 11h
Mercredi 20	"Et Patati et Patata et Pause Café..." - Médiathèque - Salle d'animation - 16h (voir article)
Samedi 23 et Dimanche 24	Exposition / Vente des sections Peinture sur porcelaine, Cartonnage et Pergamano du Foyer Culturel - Salle d'exposition du château - de 10h à 18h (voir article)
Mercredi 27	Assemblée Générale - Cycle Chef-Boutonnais - Centre Culturel, salle Camille Ricard - 20h
Vend 29, Sam 30 et Dim 1er Décembre	Exposition / Vente de la section Poterie du Foyer Culturel - Salle d'exposition du château - le 29, de 16 à 19h ; le 30, de 10h à 19h ; le 1er de 14h à 18h (voir article)
Vendredi 29	Lectures par Jacques Hiver - Médiathèque - Espace Voltonia, Salle des Sources - Entrée libre - 18h (voir article)
Vendredi 29	Concert de Jazz "Swing Songs" - Surfin'Boutonne - Centre Culturel - 20h30
Samedi 30	Choucroute - ACCA - Salle Raymond Quiard - 20h
<b>DECEMBRE</b>	
Mercredi 4	L'Heure du Conte - Médiathèque - pour les enfants de 4 à 6 ans - Sur inscription (tél 05 49 29 60 50) - 15h à 16h (voir article)
Jeudi 5	Cérémonie au Monument aux Morts de Chef-Boutonne - FNAM - 17h
Vendredi 6	Bébés lecteurs (0 à 3 ans) - Médiathèque - Uniquement sur inscription, tél 05 49 29 60 50 - 10h à 11h - (voir article)
Samedi 7	Téléthon (voir article)
Mercredi 11	Conte Musical par Marie Delia Rollin - Médiathèque - Espace Voltonia, Salle des Sources - 16h (voir article)
Vendredi 13	Cérémonie de la Sainte-Barbe - Sapeurs Pompiers - Centre Culturel - 19h
Samedi 14	Marché de Noël - Comité des Fêtes du Chef-Boutonnais - Place Cail - Toute la journée
Mercredi 18	"Et Patati et Patata et Petit déjeuner..." - Médiathèque - salle d'animation - 9h30 (voir article)
Dimanche 22	Gouter de Noël - Secours Catholique - Centre Culturel, salle Camille Ricard - 15h

### Bientôt le 11 novembre

Comme le 8 mai dernier, la commémoration du 11 novembre aura lieu dans chaque commune déléguée. Seuls les horaires ont été recalés pour que le temps nécessaire entre chaque cérémonie soit plus confortable. Les horaires sont donc les suivants : Chef-Boutonne à 9h45, Tillou à 10h45, La Bataille à 11h45, Crézières à 12h15.

Ces cérémonies sont toujours un temps fort pour nous souvenir de tous ceux qui sont morts au champ d'honneur et pour la France. Nous comptons sur votre présence nombreuse.

### Quelques infos sur le piégeage des ragondins et rats musqués

Comme chaque année et, ce depuis 2011, le SYMBO (Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne), en charge de l'entretien des rivières et de la régulation des espèces invasives, animales et végétales, organise une campagne de piégeage de la faune occasionnant la dégradation des berges et des ripisylves sur toute la vallée de la Boutonne et de ses affluents.

Parmi les ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts), seuls les ragondins et les rats musqués sont visés par ce programme de piégeage. Ce classement, établi par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, est mis en application par l'arrêté ministériel du 6 mai 2019 pour la période 2019-2022. Il succède et remplace le précédent classement des espèces nuisibles.

Sur les 8 campagnes précédentes le bilan global par commune historique est pour Chef-Boutonne 483 prises, pour Crézières 31 prises et pour Tillou 99 prises. La Bataille ne dispose pas de piégeur.

Sur notre commune, la campagne débutera en décembre pour une durée de 3 semaines.

Toutes personnes non enregistrées comme piégeurs habituels, désireuses de retirer une ou plusieurs cages ou d'avoir l'information sur les prises, devra prendre contact avec les techniciens du SYMBO au 05 49 07 82 68.

Couleurs à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de janvier 2020. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal : [www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr)

# Couleurs à la une

« La vie est vraiment simple mais nous insistons à la rendre compliquée. ».  
Confucius

## Et patati et patata et pause-café...

Un mercredi après-midi par mois, à 16h, la médiathèque propose un rendez-vous pour échanger autour de ses coups de cœur à propos... d'un livre, d'une musique, d'un film, d'une exposition, d'un concert... autour d'un café et de quelques gourmandises...

Simplement partager... Simplement échanger... Simplement se retrouver...

Prochaine séance, le 20 novembre à la salle d'animation de la médiathèque.

Attention, exceptionnellement, en décembre, le 18, ce sera une formule spéciale : « Et patati et patata et p'tit déjeuner » et le rendez-vous est prévu à 9h30.

**Médiathèque Municipale Chef-Boutonne Place Cail**

Renseignements : 05 49 29 60 50

mediatheque@chefboutonne.fr

## Téléthon, 33ème édition

L'édition 2019 aura lieu le week-end des **7 et 8 décembre**. Comme les années passées, le départ du "cyclothon" est prévu à 8h15 du château de Javarzay (prévoir casque et gilet jaune). Les enfants doivent être accompagnés. Le circuit du cyclothon parcourra les villages de l'ex-canton. Un arrêt est prévu à La Bataille à 10h57, un à Crézières à 11h25 et après le repas du midi, un à Tillou à 14h14. Une **vente de brioches** aura lieu sur le circuit mais également sur le marché de Chef-Boutonne de 9h30 à midi. L'après midi, la section "**randonnée**" du Foyer Culturel s'associera à l'événement en proposant un circuit dans le Chef-Boutonnais à la rencontre des différentes photos installées, accompagné de commentaires. Rdv Place Cail à 13h30.

A Tillou, les traditionnelles animations du Téléthon organisées par la municipalité et les associations se dérouleront en deux temps : **Vendredi 6 décembre, 20h30, salle du Tilleul, « Soirée culturelle, théâtre et chants »** avec auteurs et interprètes de notre village, Tarif : 7€. **Samedi 8 décembre, 12h30, « traditionnel déjeuner du Téléthon aux plats d'automne», 12€, inscriptions avant le 2 décembre au 05 49 27 80 53 ou 05 49 27 29 45.**

Fin novembre, le programme complet du Téléthon, disponible chez les commerçants locaux, vous renseignera sur toutes les manifestations qui auront lieu dans le Chef-Boutonnais. Tous les bénéfices de ce week-end seront reversés à l'Association Française contre la Myopathie.

## Rire, Frémir, Grandir, Découvrir, S'évader...

Depuis début octobre, l'Heure du Conte a repris à la Médiathèque de Chef-Boutonne.

A l'honneur cette année : les classiques ! Des contes célèbres à découvrir ou à redécouvrir pour les petites oreilles. Méchants loups, enfants imprudents, princes charmants et bien d'autres... se bousculent déjà pour avoir la vedette. Et après l'histoire, un moment de créativité...

Cette animation est destinée aux enfants de 4 à 6 ans, tous les premiers mercredis du mois, de 15h à 16h. Prochaines séances les mercredi 6 novembre, 4 décembre, 8 janvier. Effectif limité. Inscription obligatoire.

Renseignements et inscriptions au 05 49 29 60 50.

## Toujours à la recherche d'agents recenseurs

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier Couleurs à la Une, début 2020, le recensement de la population va avoir lieu à Chef-Boutonne. A cet effet, nous recherchons des personnes motivées pouvant effectuer cette mission sur les mois de janvier et de février.

Les candidats sont invités à déposer leur CV et une lettre de motivation à la mairie ou par mail à [mairie@chef-boutonne.fr](mailto:mairie@chef-boutonne.fr). Le choix de l'équipe d'agents recenseurs se fera très rapidement.

## Une inscription électorale qui change

Jusqu'à maintenant, les inscriptions électorales se faisaient au rythme des années. Il fallait en effet être inscrit au plus tard le 31 décembre dans la commune pour pouvoir voter l'année suivante.

La loi Pochon-Warsman modifie ces modalités à compter de cette année. Le principal changement est la fin de la limite du dépôt d'inscription. Désormais, **il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi précédent le scrutin**. Comme les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars, l'inscription est possible jusqu'au 7 février 2020.

De plus, la réforme a généralisé partout en France le téléservice, permettant de s'inscrire sur les listes électorales en ligne sur [demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr). Il est bien sûr toujours possible de s'inscrire en se rendant à la mairie.